# Perception de l'inégalité des chances et mobilités objective et subjective au Pérou

*Laure Pasquier-Doumer**

La littérature sociologique a accordé depuis longtemps une place centrale à l'étude de la mobilité sociale, à la fois pour nourrir la réflexion sur la stratification sociale mais aussi comme instrument pour comprendre un certain nombre de comportements sociaux, en particulier les comportements politiques. L'idée que la mobilité sociale influence les comportements politiques est ancienne : Marx [1852] juge la mobilité sociale comme dangereuse dans la mesure où elle menace le développement d'une conscience socialiste. Tocqueville [1835] explique les différences d'attitudes face à la redistribution entre les États-Unis et l'Europe par la plus forte mobilité sociale au sein de la société américaine. L'hypothèse de Tocqueville a été reprise par de nombreux auteurs mais a été remise en question par les comparaisons internationales de mobilité sociale. En effet, Erikson et Goldthorpe [1992] furent parmi les premiers à montrer que les taux de mobilité sociale ne sont pas significativement différents au sein des pays industrialisés, malgré des attitudes diverses face à la redistribution. Cependant, il est probable que les comportements politiques sont influencés non par la mobilité sociale telle qu'elle est mesurée de façon objective mais plutôt par la perception qu'ont les individus de leur expérience de mobilité sociale. Si cette perception diffère d'une mesure objective de la mobilité sociale, alors l'hypothèse de Tocqueville garde toute sa pertinence pour expliquer les différences d'attitude face à la redistribution entre différents pays.

Depuis quelques années, un nouvel enjeu est apparu dans la littérature sociologique, celui de mieux comprendre la perception qu'ont les individus de leur mobilité sociale, souvent appelée mobilité « subjective » considérée comme « un outil d'analyse capable d'appréhender la stratification sociale en évitant certaines critiques que l'on peut adresser à la mesure objective de la mobilité sociale » [Duru-Bellat et Kieffer, 2006, p. 920]. Ces travaux, portant sur des données

* DIAL, 4 rue d'Enghien 75010 Paris. Tel : 01 53 24 14 55. Fax : 01 53 24 14 51. E-mail : pasquier@dial.prd.fr

françaises [1], comparent la mobilité subjective à des mesures objectives de la mobilité et concluent à des écarts marqués entre ces deux notions.

Cependant, à notre connaissance, aucune étude ne s'est encore attachée à analyser le lien entre la mobilité subjective et la perception de l'inégalité des chances. On peut en effet supposer que les individus percevant leur parcours intergénérationnel comme ascendant sont enclins à croire que la société offre à chacun les mêmes chances et que l'effort fourni explique le parcours social intergénérationnel. Ceux qui, à l'inverse, ne perçoivent aucune mobilité sociale sont plus disposés à croire en un déterminisme social par lequel la position sociale est héritée. Cet article vise ainsi à contribuer au débat normatif autour des questions d'équité sociale et de justice distributive et, notamment, sur les raisons qui motivent les individus à accepter comme légitimes des rétributions inégales. En effet, un certain nombre d'auteurs [Fong, 2001 ; Alesina et La Ferrera, 2001 ; Corneo et Grüner, 2002 ; Piketty, 1995] ont montré que la perception de l'inégalité des chances est un déterminant important de la demande de redistribution du revenu, émise par les individus : plus les individus considèrent que leur société offre à tous les mêmes chances et moins ils sont en faveur d'une politique de redistribution qui aurait un effet fortement désincitatif sur les efforts fournis par chacun. En revanche, les individus croyant que la position sociale est déterminée par l'origine sociale, seront favorables à une politique de redistribution.

Cet article se donne trois objectifs. Il se propose, après une première partie introduisant le contexte socio-économique péruvien et les données mobilisées, d'approfondir la réflexion sur la mobilité « subjective » comme outil de mesure de la mobilité sociale. Il cherche ensuite dans une troisième partie à apporter un nouveau regard sur la manière dont les individus construisent leur perception de la mobilité qu'ils ont vécue, en sortant du contexte français, cadre d'analyse des études existantes, pour ouvrir sur celui d'un pays en développement, le Pérou. Tout d'abord, l'étude de la mobilité sociale constitue au Pérou un enjeu de taille. Ensuite, il est intéressant de mettre en perspective deux contextes sociaux très différents afin de faire ressortir certains aspects structurels de la mobilité « subjective ». Cet article se propose enfin, dans une quatrième partie, d'évaluer si la mesure de la mobilité sociale, selon qu'elle est mesurée de façon objective ou subjective, conditionne la perception de l'inégalité des chances.

## Présentation du contexte péruvien et des données mobilisées

### *L'étude de la mobilité sociale dans le contexte péruvien*

Jusqu'aux années 1970, la société péruvienne est présentée, dans la littérature sociologique, comme une société duale, dans laquelle existent d'importants

1. Attias-Donfut et Wolff (2001) utilisent l'enquête « Trois générations » de 1992 de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Duru-Bellat et Kieffer (2006) l'enquête « Formation qualification professionnelle » de 2003 de l'INSEE.

mécanismes de transmission des inégalités. À une extrémité de la stratification sociale se trouve l'élite, définie comme une oligarchie, constituée de quelques grandes familles « créoles » [2], concentrant entre leurs mains le pouvoir politique et économique et détournant les institutions publiques pour maintenir leur contrôle sur les richesses du pays [Bourricaud, 1967 ; Malpica, 1970 ; Favre, 1971]. À l'autre extrémité se situe une majorité, constituée d'indigènes, parlant principalement quechua ou aymara, exclue de la sphère politique et liée à l'élite par une relation de subordination, héritage de la colonisation (1514-1821).

Cependant, la société péruvienne connaît, dans les années 1970 et 1980, de profondes transformations, modifiant le regard qui lui est porté et conduisant certains intellectuels à penser qu'elle est devenue plus ouverte et méritocratique : la réforme agraire, tout d'abord, mise en place en 1969 par le gouvernement militaire de Juan Velasco et qui marque la fin de l'élite foncière ; la transition démocratique ensuite, à la fin des années 1970, avec l'instauration du suffrage universel permettant aux indigènes de participer au processus démocratique ; la massification de l'éducation à partir des années 1970, élargissant le champ d'aspirations des masses [Altamirano, 1985] ; et enfin, l'intensification des migrations vers la ville [3]. Pour nombre d'auteurs qui mettent en avant des exemples de parcours de mobilité sociale ascendante par la microentreprise de migrants de la Sierra [4], ces migrations reflètent l'ouverture de la société péruvienne [De Soto, 1986 ; Golte et Adams, 1987 ; Adams et Valdivia, 1991]. Ils concluent à un accroissement de la mobilité sociale au Pérou, la société offrant plus d'opportunités aux groupes sociaux jusqu'à présent exclus de la « modernisation » du pays [De Soto, 1986]. Pourtant, au moment où ces travaux sont écrits, le Pérou traverse une des périodes les plus noires de son histoire. En mai 1980 éclate un conflit intérieur armé qui durera vingt ans (1980-2000) et laissera derrière lui presque 70 000 morts ou disparus, dont 75 % sont des indigènes s'exprimant en quechua [5]. La naissance du mouvement armé révolutionnaire « Sentier Lumineux » [6] est à l'origine de ce conflit. Ce mouvement est formé à ses débuts de jeunes Andins ayant bénéficié de la massification de l'éducation. Les témoignages recueillis par « la Commission de la Vérité et de la Réconciliation » auprès des membres du Sentier Lumineux montrent que beaucoup d'entre eux ont intégré le « Sentier Lumineux » suite à la frustration de leurs aspirations (*Comisión de la Verdad y Reconciliación* 2003). Ce conflit soulève à nouveau la question de la mobilité sociale au Pérou. En effet, un tel conflit aurait-il pu éclater si les profondes transformations qu'a connues le pays avaient permis une plus grande mobilité sociale, comme le suggèrent certains travaux anthropologiques menés à partir d'études de cas bien spécifiques ?

---

2. Le terme « créole » (*criollo*) désigne les descendants d'Espagnols qui sont nés au Pérou.
3. Entre 1950 et 1990, la population urbaine a plus que quintuplé.
4. La *Sierra* fait référence à la Cordillère des Andes, en opposition à la *Costa*, la côte pacifique du Pérou et à la *Selva* la partie du Pérou couverte par la forêt amazonienne.
5. Ces chiffres sont des estimations réalisées par la Commission de la Vérité et de la Réconciliation (Comisión de la Verdad y Reconciliación 2003).
6. *Sendero Luminoso.*

### *Présentation des données*

Les données utilisées dans cet article proviennent de 94 entretiens semi-directifs réalisés à Lima en 2003. À l'instar de C. Attias-Donfut et F.C. Wolff [2001] et M. Duru-Bellat et A. Kieffer (2006), les entretiens semi-directifs nous sont apparus être le mode de collecte d'informations le plus adéquat pour comprendre les déterminants de la mobilité subjective. Les entretiens se sont déroulés en deux temps. Dans un premier temps, une série de questions ont été posées aux personnes interviewées de façon assez fermée de sorte de collecter pour tous un ensemble de caractéristiques socio-économiques, telles que la profession et celle du père [7] au même âge. Des questions fermées ont également été posées pour connaître la perception des personnes interviewées de leur mobilité intergénérationnelle ainsi que leur perception de l'inégalité des chances au Pérou. La seconde partie de l'entretien était ouverte et visait à faire expliciter aux personnes interviewées leur parcours de vie familial ainsi que les critères à partir desquels elles formaient leur perception de mobilité sociale.

Contrairement aux articles de Attias-Donfut et Wolff [2001] et Duru-Bellat et Kieffer [2006], les entretiens ne complètent pas l'exploitation d'une enquête représentative mais sont la principale source de données. Le choix des personnes interviewées a été fait dans le but d'obtenir un échantillon le plus représentatif possible de la stratification sociale liménienne [8].

## Quelles mesures pour les mobilités sociales objective et subjective ?

### *L'appréhension de la mobilité subjective*

L'indicateur de mobilité subjective est construit à partir de la réponse à la question suivante, posée à chaque personne interviewée : *« Si vous deviez comparer votre situation actuelle à celle de vos parents au même âge, diriez-vous que vous êtes dans une situation meilleure, similaire ou moins bonne ? »*. Cet indicateur a trois modalités. Il vaut 1 si la situation actuelle est jugée moins bonne que celle des parents, 2 si elle est jugée similaire, 3 si elle est jugée meilleure. Le terme « situation » a été retenu dans la formulation de la question pour son caractère flou. En effet, l'objectif était d'orienter le moins possible les personnes interviewées sur les critères à partir desquels elles comparaient leur statut à celui de leurs parents. Plus de la moitié (59 %) des interviewés juge leur situation moins bonne que celle de leurs parents, 12 % comme étant identique et seulement 29 % comme étant meilleure. Dans le cas français, avec des indicateurs légèrement

7. Il aurait été souhaitable de comparer la profession des femmes à celle de leur mère, la mère étant le principal référent potentiel de ces premières. Cependant, comme toutes les études sur la mobilité sociale, on est alors confronté à une perte d'observations trop importante du fait du faible taux d'activité des mères. Le choix méthodologique de prendre le père comme référent a pour conséquence de sous-évaluer en général la mobilité des femmes.

8. La représentativité de cet échantillon est discutée dans Pasquier-Doumer (2005).

distincts [9], Attias-Donfut et Wolff [2001] et Duru-Bellat et Kieffer [2006] recensent une proportion beaucoup plus élevée d'individus considérant leur trajectoire professionnelle ascendante par rapport à celle de leur parents : autour de 60 % dans le premier cas et 50 % dans le second. La faible proportion d'individus percevant une amélioration de leur statut social va à l'encontre de la littérature portant sur le Pérou selon laquelle la société péruvienne s'est fortement ouverte suite aux profondes transformations qu'a connues le pays ces dernières décennies.

### *Les mesures de la mobilité objective*

Le choix méthodologique retenu dans cet article pour mesurer la mobilité objective consiste à avoir recours à une représentation continue de l'espace social à travers l'usage d'échelles des professions [10]. Cette représentation continue autorise à hiérarchiser les professions entre elles à un niveau très fin tout en donnant un sens à de très faibles différences de statut social. Elle permet donc d'éviter des choix d'agrégation des professions plus ou moins arbitraires et surtout de hiérarchiser les professions les unes par rapport aux autres plutôt que de hiérarchiser des groupes très larges de professions. En ce sens, elle répond à la critique de Merllié [2006] faite aux travaux de Attias-Donfut et Wolff [2001] et Duru-Bellat et Kieffer (2006] qui construisent leur indicateur de mobilité objective en hiérarchisant, à partir des tables de mobilité sociale croisant la profession des parents (origine) à celle de leur enfant (destinée), des groupes socioprofessionnels très agrégés. Or, les tables de mobilité font référence d'une part à un schéma de classe qui par définition reflète une vision non hiérarchisée de la société [Erikson, Goldthorpe et Portocarero 1979]. Et d'autre part, les groupes socioprofessionnels sont trop agrégés pour que leur hiérarchisation ait un sens [11].

Aucune échelle des professions n'a cependant été réalisée au Pérou. C'est pourquoi nous avons recours aux échelles de professions internationales les plus utilisées dans la littérature sociologique, à savoir l'indice socio-économique international de statut des professions ISEI (*International Socio-Economic Index of occupational status*) construit par Ganzeboom et Treiman [1996] et l'échelle internationale standard de prestige des professions SIOPS (*Standard International Occupational Prestige Scale*) construite par Treiman en 1977 et réactualisée par Ganzeboom et Treiman en 1996.

---

9. Dans la formulation tout d'abord puisque dans le cas de Attias-Donfut et Wolff (2001), il est demandé aux individus de comparer à leurs parents non pas leur « situation » mais leur « réussite sociale » et dans celui de Duru-Bellat et Kieffer (2006) leur « niveau ou statut dans l'emploi ». Dans la forme imposée aux réponses ensuite puisque dans l'enquête de Attias-Donfut et Wolff (2001) s'ajoute une modalité « ne sait pas » et dans celle de Duru-Bellat et Kieffer (2006) il existe une graduation non pas en trois mais en cinq niveaux ordonnés.

10. Pour une justification plus détaillée d'un tel choix, se référer à Chambaz, Maurin et Torelli (1998).

11. Attias-Donfut et Wolff (2001) en arrivent à considérer par exemple comme immobile un fils de petit artisan devenant un grand industriel, mobile ascendant un fils d'agriculteur devenant ouvrier, mobile descendant un fils de commerçant ambulant devenant professeur des écoles. De même, Duru-Bellat et Kieffer (2006) considèrent comme immobile le fils d'ouvrier devenu employé, ou le fils d'agriculteur devenu ouvrier.

L'échelle ISEI attribue un score à chaque profession en fonction du statut qu'elle procure, défini selon deux critères, le niveau d'éducation moyen qu'elle nécessite et le revenu moyen qu'elle génère. L'hypothèse afférente à cette échelle est que les individus sont hiérarchisés selon leur capacité à transformer de l'éducation en revenu, cette capacité étant reflétée par la profession exercée. L'indicateur de mobilité en termes de statut est alors la différence entre l'indice ISEI correspondant à la profession de la personne et celui correspondant à la profession de son père.

L'échelle de prestige des professions SIOPS consiste à attribuer un score à chaque profession en fonction du degré de prestige que la société y attache, défini à partir d'enquêtes auprès des individus sur la perception des professions. La mobilité sociale en termes de prestige est donc mesurée comme la différence entre le niveau de prestige attaché à la profession de la personne et celui attaché à la profession de son père.

Une limite à ces deux indicateurs est qu'ils sont construits à partir d'échelles élaborées pour les pays industrialisés, puisque les pays en développement sont très largement minoritaires dans les bases de données à l'origine de leur élaboration. Bien que les auteurs de ces échelles supposent qu'elles sont valables pour l'ensemble des sociétés « modernes » et qu'elles ne varient pas selon le contexte national, social ou culturel, il aurait été préférable d'utiliser des échelles de professions plus adaptées à la société péruvienne [12].

Puisque l'objectif est de comparer ces indicateurs à celui de mobilité subjective qui est une variable prenant trois valeurs, selon que la mobilité soit descendante, nulle ou ascendante, il est nécessaire d'agréger chaque indicateur de mobilité objective, de manière à obtenir ces trois mêmes catégories. L'agrégation retenue est telle que la distribution de ces indicateurs objectifs à l'intérieur des trois catégories est la même que celle de l'indicateur subjectif, ceci pour contrôler l'effet de marge. Ce choix méthodologique répond à la critique formulée par Merllié [2006] sur les deux études existantes de la mobilité subjective et dans lesquelles un effet de marge existe.

### *Analyse des écarts entre mobilités « objective » et « subjective »*

Il s'agit maintenant de savoir si les individus perçoivent leur mobilité intergénérationnelle différemment de leur mobilité mesurée de façon objective. Quel que soit l'indicateur de mobilité objective retenu, il apparaît que cette association est significative et plutôt élevée puisque le V de Cramer [13] vaut 0,27 lorsque

12. Il n'est en effet pas évident que l'on puisse caractériser la société péruvienne de « moderne » au sens où l'entend Treiman. L'hypothèse d'invariabilité des échelles aux différentes cultures repose ensuite sur des hypothèses très fortes (pour une présentation de ces hypothèses, se référer à Bergman et Joye 2001).

13. Le V de Cramer s'exprime ainsi : $V = \frac{x^2}{n(k-1)}$ où $n$ est le nombre d'observations et $k$ la plus petite dimension de la table de contingence. Si $V = 1$, alors il y a parfaite association entre les deux indicateurs. Si $V = 0$, les deux indicateurs sont totalement indépendants l'un de l'autre.

l'indicateur de mobilité objective est celui construit à partir de l'échelle de prestige et 0,26 lorsqu'il s'agit de l'échelle de statut. Les personnes interviewées perçoivent leur mobilité de la même façon que les indicateurs objectifs dans 59 % des cas.

Ce résultat, à savoir une association significative entre les mobilités objective et subjective, concorde avec celui obtenu pour la France par Attias-Donfut et Wolff [2001] et par Duru-Bellat et Kieffer [2006] qui trouvent que les individus ont une perception conforme à celle mesurée par des critères objectifs dans 50 % des cas dans le premier article, 47 % dans le second. Ainsi, l'ampleur des écarts entre mobilité objective et mobilité subjective semble relativement robuste aux choix méthodologiques pour construire l'indicateur de mobilité objective, et dans un contexte bien distinct.

Afin de mieux comprendre le lien unissant la mobilité subjective à la mobilité objective, nous nous intéressons aux écarts entre ces deux mesures, en définissant comme « optimistes » les personnes surévaluant leur trajectoire intergénérationnelle par rapport à une mesure objective de cette dernière, c'est-à-dire les personnes percevant une mobilité ascendante alors que la mobilité mesurée objectivement a été nulle ou descendante ou encore percevant une immobilité alors que la mobilité vécue a été descendante. De même, les « pessimistes » sont les personnes sous-évaluant leur parcours intergénérationnel, autrement dit percevant une mobilité nulle ou descendante alors que la mobilité objective est respectivement ascendante et nulle ou ascendante.

Il ressort de cette analyse que les individus percevant leur mobilité différemment de leur mobilité objective se répartissent équitablement entre « optimistes » et « pessimistes » et que les proportions « d'optimistes » et de « pessimistes » sont invariantes au choix de l'indicateur de mobilité objective, égales à environ 20 %.

Il faut toutefois noter que ces indicateurs ne mesurent pas les mêmes « optimistes » ou les mêmes « pessimistes ». En effet, seulement un individu sur trois, défini comme « optimiste » avec un des indicateurs de mobilité objective, est également défini comme « optimiste » avec l'autre indicateur. Avec l'échelle de prestige, les « optimistes » ont des caractéristiques généralement associées aux migrants d'origine andine et dont les sociologues ont beaucoup vanté le parcours ascendant [14]. Avec l'échelle de statut en revanche, ils apparaissent plutôt comme des enfants de père liménien ayant exercé une profession intellectuelle, eux-mêmes exerçant plus souvent que les autres une profession intellectuelle. Cette différence s'explique par la particularité de l'indicateur de prestige à considérer comme descendante la mobilité d'un agriculteur vers un emploi urbain non qualifié. Sur l'échelle de prestige en effet, les agriculteurs sont à un niveau relativement élevé, supérieur à celui des emplois urbains non-qualifiés, alors que c'est l'inverse avec l'échelle de statut. Or, les individus ayant quitté l'agriculture pour un emploi

14. Pour une présentation détaillée des profils des « optimistes » et des « pessimistes », déterminés à partir des caractéristiques individuelles pour lesquelles ils se distinguent significativement des autres, se référer à Pasquier-Doumer (2005).

urbain non-qualifié considèrent généralement que leur situation s'est améliorée, pour des raisons explicitées dans la partie suivante. De ce fait, si la mobilité objective est mesurée en termes de prestige, ces individus sont définis comme « optimistes » alors que si elle est mesurée en termes de statut, leur mobilité subjective est en adéquation avec la mobilité objective.

Les indicateurs sont plus cohérents quant à la définition des « pessimistes » puisque plus des deux tiers des individus définis comme « pessimistes » avec un des indicateurs de mobilité objective, le sont également avec l'autre indicateur. Quel que soit l'indicateur de mobilité objective retenu, les « pessimistes » sont plus souvent d'origine modeste, principalement ouvrière, eux-mêmes exerçant plus souvent que la moyenne comme ouvriers ou artisans. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les personnes ont intégré dans leur perception la dégradation du statut d'ouvrier, notamment suite aux réformes visant à libéraliser le marché du travail dans les années 1990, en termes de salaire, de stabilité de l'emploi, d'horaire, etc. Cette dégradation n'est en effet pas prise en compte par les indicateurs de mobilité objective.

En conclusion à cette partie, le choix de raisonner à partir d'un espace social continu conduit à une mesure de l'ampleur de l'écart entre les mobilités objective et subjective proche de celle observée à partir d'autres choix méthodologiques et dans un autre contexte. Cette ampleur semble de plus peu sensible au choix de l'échelle de profession retenue même si les personnes surévaluant leur parcours par rapport à une mesure objective ne sont pas les mêmes selon ces deux échelles.

## La formation de la mobilité subjective au Pérou

Bien que la mobilité subjective soit significativement associée à la mobilité objective, presque la moitié des personnes interviewées perçoivent différemment leur parcours de ce qui est mesuré objectivement. Pour comprendre cet écart, il est nécessaire de s'interroger sur les critères à partir desquels les personnes évaluent leur parcours intergénérationnel.

### *Catégorisation des critères de mobilité subjective*

Pendant l'entretien, il a été demandé aux personnes d'expliciter les critères qu'elles ont retenus pour comparer leur situation à celle de leurs parents. L'analyse de ces critères conduit à un premier constat, celui de la diversité des réponses apportées. Si le niveau de vie est le critère le plus fréquemment avancé, d'autres critères, bien distincts du niveau de vie et moins fréquemment pris en compte par les sociologues dans l'évaluation de la mobilité sociale, sont retenus par les individus pour évaluer leur mobilité intergénérationnelle. Parmi ces derniers se trouvent des critères qui ont été regroupés a posteriori dans les catégories suivantes « épanouissement personnel », « qualité de vie » et « connaissance ». Certaines personnes ont également répondu que leur situation s'était améliorée, détériorée ou maintenue « à tout point de vue ». Avant d'étudier plus avant la répartition des

réponses selon ces différentes catégories, il est important de détailler ce que chacune d'elles contient [15].

### Le niveau de vie

La majorité des personnes interviewées ont comparé leur situation à celle de leurs parents en fonction du niveau de vie de chacun. Les formulations du niveau de vie ont été très diverses. Elles ont été parfois très explicites telles qu'« *au niveau économique* », « *mes parents étaient plus riches* », parfois moins, les individus mettant en avant un aspect bien particulier du niveau de vie, comme celui d'être propriétaire de son logement et par conséquent ne pas vivre « *avec l'angoisse du loyer à payer* », d'avoir les moyens de payer des études à ses enfants, d'avoir des ressources suffisantes pour élever beaucoup d'enfants ou, plus fondamentalement, d'avoir le minimum pour se nourrir.

### L'épanouissement personnel

Dans la catégorie « épanouissement personnel » se trouvent trois principaux critères : les liens affectifs qui lient la personne à d'autres personnes, le sens donné à la vie et enfin, la capacité à pouvoir « profiter » de la vie.

Voici, à titre d'illustration, quelques réponses faites lors des entretiens. Tout d'abord des réponses concernant les liens affectifs. Celles de Delia, rencontrée dans le quartier populaire de Villa María, née dans la Sierra, confiée à une famille liménienne à l'âge de 9 ans pour être domestique et pour qui le critère d'évaluation de son parcours est celui d'élever soi-même ses enfants, de leur donner « *la chaleur d'une mère* ». Ou encore, la réponse de Eduardo, étudiant et gérant d'un restaurant à Larco Mar, fils d'un gros industriel et petit-fils du maire de Lima pour qui l'amitié est le critère d'évaluation de sa situation en comparaison de celle de ses parents.

Dans la catégorie « épanouissement personnel » se trouvent également les réponses se rapportant au « sens donné à la vie », illustrées par les propos de Vincente. Ce dernier est un fils d'agriculteur de la Sierra du Sud, lui-même agriculteur dans sa jeunesse et qui s'est par la suite engagé politiquement en tant que syndicaliste, lorsqu'il était ouvrier dans une entreprise minière, puis à travers le journalisme. Pour Vincente, le fait de mener des luttes politiques contribue à rendre sa situation meilleure que celle de ses parents dans la mesure où elle donne un sens à sa vie. Ou la réponse de Catarina, née sur la côte au Nord de Lima, de père administrateur de terres et de mère femme au foyer, elle-même exerçant comme professeur d'informatique dans un collège privé, jugeant la vie de ses parents vide de sens « *ils se sont rencontrés, ils se sont remplis d'enfants, ils ont travaillé comme des bêtes, comme des animaux, sans voir plus loin* ».

15. Pour une analyse plus détaillée présentant notamment les entretiens auxquels il est fait référence, se référer à Pasquier-Doumer (2005).

Enfin, un dernier type de réponses se rapportant à l'« épanouissement personnel » fait référence à la possibilité de pouvoir profiter de la vie. C'est le cas de Cecilia, cadre supérieur dans un ministère. Cecilia est née sur la côte au Nord du Pérou, de père professeur du secondaire, de mère professeure du primaire. Malgré un revenu supérieur à celui de ses parents et un travail plus enrichissant, Cecilia juge que sa situation est moins bonne que celle de ses parents dans la mesure où son travail la prive de tout son temps libre.

### La qualité de vie

La catégorie dénommée « qualité de vie » est principalement constituée des réponses de personnes ayant vu leur qualité de vie varier à la suite de leur migration de la Sierra vers Lima, c'est-à-dire du passage d'un monde rural andin à un monde moderne urbain. Dans cette catégorie, les personnes jugent que leur situation s'est améliorée en regard de celle de leurs parents car la migration leur a permis de renoncer au travail agricole qu'elles définissent comme un travail physiquement difficile, soumis aux duretés du climat, ou de rompre avec la monotonie de la vie rurale au profit d'une vie urbaine plus trépidante, ou encore de bénéficier d'un plus grand confort grâce à un meilleur accès aux infrastructures.

### La connaissance

Un quatrième groupe de réponses a été constitué, nommé « connaissance », qui englobe les réponses des personnes comparant leur situation à celle de leurs parents, à partir des connaissances acquises à l'école. En particulier, le fait de savoir lire et écrire est pour eux une grande amélioration de leur condition puisqu'il permet de se « *défendre dans la vie* ».

### Autres réponses

Enfin, dans une dernière catégorie, se trouvent les personnes qui n'ont pas vraiment évoqué de critères de comparaison entre leur situation et celle de leurs parents, soit qu'elles se considèrent encore trop jeunes pour se comparer à ces derniers, soit qu'elles ont répondu être « *à tout point de vue* » dans une meilleure ou moins bonne situation.

## *Distribution des critères de mobilité subjective*

Une fois ces cinq groupes de critères de mobilité subjective définis, il est intéressant de connaître leur répartition à l'intérieur de l'échantillon de personnes interviewées (tableau 1).

Tableau 1 – Répartition des critères subjectifs d'évaluation de la mobilité

| **Premier critère de mobilité évoqué (%)** | **Total** |
|---|---|
| Niveau de vie | 51 |
| Qualité de vie | 16 |
| Épanouissement personnel | 13 |
| Connaissance | 7 |
| Autres réponses | 12 |
| Total | 100 |

Source : Entretiens 2003 réalisés par l'auteur.

Il apparaît dans le tableau 1 que 51 % des personnes interviewées évaluent leur mobilité intergénérationnelle à partir de leur niveau de vie. Ce résultat rejoint celui de Van Praag *et al.* [2003] qui montrent, pour l'Allemagne, que le revenu est l'un des principaux déterminants du bien-être subjectif relativement à la satisfaction dans le travail, l'habitat, la santé, le loisir ou l'environnement.

Cependant, une proportion importante de personnes, 37 %, compare sa situation à celle de ses parents à partir d'un critère indépendant du niveau de vie. Parmi ceux-ci, la « qualité de vie » est le plus souvent évoqué et une personne sur six y fait appel pour évaluer son parcours intergénérationnel. L'évocation de la « qualité de vie », rappelons-le, est fortement lié à la migration et plus particulièrement au passage d'un monde traditionnel rural à un monde moderne urbain. Ainsi, un migrant sur trois venus de la Sierra fait référence à ce critère pour juger de sa mobilité.

Le second critère distinct du niveau de vie le plus souvent avancé est celui de l'« épanouissement personnel ». L'importance de l'« épanouissement personnel » comme critère de mobilité subjective a également été mis en avant par Attias-Donfut et Wolff [2001] à partir de données françaises. Ils soulignent en particulier le rôle déterminant de la réussite ou l'échec des relations de couple. Ces auteurs, cependant, n'effectuent pas un travail de classification des critères de mobilité subjective avancés par les personnes interrogées et par conséquent, ne donnent aucune indication sur l'ampleur de ce phénomène.

En revanche, les deux études françaises sur la mobilité subjective mettent en avant la mobilité intragénérationnelle comme critère de mobilité subjective (sans pour autant donner d'information sur sa fréquence) : les individus comparent la longueur du chemin parcouru par les parents, entre le début et le milieu de leur parcours professionnel, à la distance sociale qu'eux-mêmes ont parcourue. Un tel critère n'est pas ressorti dans le cas de cette étude portant sur le Pérou. De même, parmi les Liméniens interrogés, l'autonomie dans le travail ne semble pas être un

critère déterminant pour évaluer leur parcours intergénérationnel, contrairement à ce que l'on observe en France.

Ainsi, les individus ne prennent pas seulement en compte l'évolution de leur niveau de vie dans l'évaluation de leur parcours intergénérationnel. Ils considèrent également d'autres facteurs, souvent absents des critères pris en compte par les sociologues pour mesurer la mobilité sociale, car difficilement saisissables au travers d'enquêtes représentatives auprès des ménages. En effet, il semble difficile d'identifier, à partir de ce type d'enquêtes, des facteurs tels que « la monotonie de la vie », « les liens affectifs » ou encore la « valorisation de la connaissance », sans recourir à des questions ouvertes [16]. Pourtant, sans cette prise en compte, la mobilité sociale mesurée par des critères objectifs sera toujours éloignée de la mobilité sociale telle qu'elle est perçue par les individus.

Une question apparaît alors : le jugement subjectif de la mobilité est-il plus éloigné de celui formulé à partir d'indicateurs objectifs lorsque le critère subjectif d'évaluation de la mobilité est différent du niveau de vie ? En effet, les indicateurs objectifs de mobilité, le prestige et le statut, intègrent *a priori* une dimension monétaire. La mobilité mesurée à l'aide de ces indicateurs devrait alors être relativement proche de celle évaluée à partir de critères subjectifs liés au niveau de vie, en particulier avec l'indicateur de statut dans lequel la dimension monétaire a le poids le plus important. À l'inverse, les indicateurs objectifs ne prennent pas en compte des facteurs tels que l'« épanouissement personnel » ou la « qualité de vie » définis précédemment. Par conséquent, la mesure de la mobilité par les indicateurs objectifs devrait être très éloignée de celle mesurée subjectivement à partir de ces facteurs.

Pour tester cette hypothèse, il suffit de comparer la distribution des « optimistes » et « pessimistes » selon que le critère d'évaluation de la mobilité mis en avant est monétaire ou ne l'est pas. Cette comparaison conduit à rejeter l'hypothèse précédente. En effet, ceux qui évaluent leur mobilité à partir de critères distincts du niveau de vie n'ont pas une appréciation significativement différente des autres.

Il est possible d'interpréter ce résultat de deux manières. La première est que les indicateurs objectifs de mobilité sont très peu liés au revenu généré par les professions des Liméniens interviewés et ceci car ils ont été conçus à partir de données portant sur des pays développés. Ainsi, si la corrélation entre revenu et professions est valable pour les pays développés, elle ne l'est plus dans le cas du Pérou. La deuxième interprétation consiste à dire que les individus n'intègrent pas les mêmes dimensions du niveau de vie que celle du revenu d'activité. Ils peuvent en effet attacher plus d'importance à des richesses « symboliques » comme celle d'avoir une maison ou de financer les études de leurs enfants. Afin de tester laquelle de ces deux interprétations est la bonne, il faudrait créer un indicateur

16. On pourrait également recourir à des questions du type de celles d'une enquête d'opinion mais avec le risque d'orienter fortement les réponses ou de ne pas appréhender les facteurs clés.

objectif de mobilité spécifique au Pérou, en calculant de nouvelles échelles de prestige ou de statut adaptées à ce contexte.

## Mobilités objective, subjective et perception de l'inégalité des chances

Comprendre comment se forme la perception de l'inégalité des chances dans la société est un enjeu important en termes de politiques publiques, dans la mesure où il semblerait que le principal déterminant de la demande de redistribution émise par les individus soit leur perception de l'inégalité des chances [Fong, 2001 ; Alesina et La Ferrera, 2001 ; Corneo et Grüner, 2002 ; Piketty, 1995]. La perception de l'inégalité des chances est mesurée ici par la croyance en l'importance relative de l'effort et de facteurs d'origine sociale dans la réussite sociale. Un individu jugera l'inégalité des chances faible s'il considère que les échecs et les réussites sociales individuelles s'expliquent par l'effort fourni, ou plus largement, par des facteurs sur lesquels l'individu a prise. À l'inverse, un individu percevra la société comme souffrant d'une forte inégalité des chances s'il pense que les résultats individuels dépendent de facteurs que l'individu ne contrôle pas, comme des facteurs déterminés à la naissance. Selon les auteurs sus-cités, il s'opposera dans le premier cas à une politique de redistribution, alors qu'il la soutiendra dans le deuxième cas.

Dans cette partie, une fois définie la perception de l'inégalité des chances des Liméniens de l'échantillon, nous cherchons à évaluer l'effet sur la perception de l'inégalité des chances de la position des individus sur l'échelle sociale, de la mobilité objective et de la mobilité subjective.

### *La perception de l'inégalité des chances*

La perception de l'inégalité des chances est saisie à travers la question ouverte suivante : « *Qu'est-ce qui vous semble le plus important pour réussir dans la vie ?* ». Cette question traduit le choix de ne pas demander aux individus de classer eux-mêmes les facteurs qui leur paraissent être importants pour expliquer la réussite sociale dans une catégorie « *effort* » ou « *circonstances* ». Il est en effet probable, étant donné le caractère abstrait de ces catégories, qu'une question fermée soit mal interprétée, en particulier auprès des personnes d'origine sociale défavorisée.

Les réponses apportées à cette question sont d'une grande variété. Chaque personne a souvent mis en avant plusieurs facteurs qui expliquaient, selon elle, la réussite sociale. Les réponses ont été catégorisées en suivant les concepts de théories de la justice et de l'inégalité des chances de Cohen [1990], Arneson [1989] ou Roemer [1990]. Dans la première catégorie se trouvent les individus ne faisant référence qu'à des facteurs de réussite sociale sur lesquels ils ont un contrôle, autrement dit, les facteurs d'*effort*. Ainsi, un individu est classé comme croyant en l'*effort* si les facteurs qu'il avance sont tels qu'il juge les personnes responsables

de leurs réussites et de leurs échecs. La deuxième catégorie réunit les individus qui ne font référence qu'à des facteurs sur lesquels ils n'ont aucun contrôle, c'est-à-dire les facteurs de *circonstances*. Enfin, la troisième catégorie regroupe les réponses contenant à la fois des facteurs d'*effort* et de *circonstances*.

Les réponses les plus fréquentes se rapportant à l'*effort* sont que pour réussir dans la vie, il faut s'éduquer, se former, ou encore, faire des études supérieures, avoir des qualifications ou apprendre. Ces réponses sont considérées comme se rapportant à l'*effort* si les personnes font référence au fait d'acquérir des connaissances et non pas aux opportunités de les acquérir.

Un second type de réponses se rapportant sans ambiguïté à l'effort est qu'il suffit pour réussir de travailler beaucoup, de fournir beaucoup d'efforts, de bien travailler, consciencieusement, d'être persévérant, de lutter, de savoir prendre des risques.

Pour certaines personnes, la réussite s'explique par la volonté de réussir, de se démarquer des autres, de son environnement, de son origine, ou encore par la confiance en soi. Le choix a été fait de classer ces réponses comme se rapportant à l'*effort* lorsque les personnes interviewées ne font pas référence à l'origine de cette volonté ou si elles vantent leur mérite à posséder une telle volonté ou encore si elles considèrent que chacun est responsable de ses propres échecs, par son manque de motivation. Lorsqu'elles font, en revanche, allusion au rôle de l'éducation ou de l'environnement dans la formation d'une telle motivation, les réponses sont classées comme faisant référence aux *circonstances*, en particulier au capital culturel de la famille.

Pour d'autres personnes, le facteur déterminant de la réussite sociale est la possession de certaines qualités morales telles que le sens du sacrifice ou l'absence de vice, tout en considérant que ces qualités sont un mérite propre que chacun est à même de posséder, ce pourquoi elles ont été classées comme croyant à l'*effort*.

Les facteurs se rapportant aux circonstances font référence aux réponses évoquant le capital physique des parents, leur statut socio-économique, le capital social ou culturel de la famille, l'apparence physique et enfin, la chance. Certaines personnes pensent en effet qu'il est possible de réussir à la seule condition de disposer initialement d'un certain capital physique, transmis par les parents, car elles considèrent que c'est le seul moyen de recevoir une éducation de qualité ou de créer son entreprise. Pour d'autres personnes, de façon plus large, le statut socio-économique des parents joue un rôle prépondérant dans la réussite sociale car il permet d'introduire les jeunes dans un certain milieu socio-professionnel, soit directement – les parents font en sorte que leur enfant soit embauché dans leur entreprise – soit indirectement *via* le capital social par l'existence de relations de clientélisme. Enfin, pour un certain nombre de personnes, le capital culturel est déterminant dans la réussite sociale car il représente, s'il est élevé, une incitation et un encouragement à étudier.

Tableau 2 – Répartition des réponses concernant les facteurs de réussite sociale

| Catégories de facteurs | (%) | Détail des facteurs avancés | (%) |
|---|---|---|---|
| **Effort** | **62** | | |
| | | S'éduquer | 34 |
| | | Travailler beaucoup, persévérance, prise de risques | 32 |
| | | Volonté de réussir, confiance en soi | 18 |
| | | Qualités morales | 1 |
| | | Autres (migrer, s'affilier à un parti) | 5 |
| | | *Total* | *100* |
| **Circonstances** | **21** | | |
| | | Capital social | 32 |
| | | Capital culturel | 24 |
| | | Capital physique | 19 |
| | | Statut socio-économique des parents | 11 |
| | | Chance | 11 |
| | | Apparence physique | 3 |
| | | *Total* | *100* |
| **Effort avec circonstances** | **17** | | |
| **Total** | **100** | | |

Source : Entretiens 2003 réalisés par l'auteur.

Une fois ces catégories définies, il est possible d'analyser comment les personnes se répartissent en fonction de leur perception de l'inégalité des chances (tableau 2). Pour 62 % d'entre elles, la réussite sociale dépend de facteurs que l'individu peut contrôler. Celui-ci est alors tenu pour responsable de ses échecs comme de ses réussites. Les inégalités au sein de la société péruvienne seraient alors considérées comme justes par ces personnes qui, d'après les résultats de Fong [2001], Piketty [1995] ou Alesina et La Ferrera [2001], ne devraient pas être favorables à une politique de redistribution visant à réduire ces inégalités. En revanche, une personne sur cinq pense qu'un individu n'a aucune part de responsabilité dans ses réussites et ses échecs. Seuls des facteurs exogènes à son comportement expliquent ses résultats. Les inégalités seraient alors considérées comme injustes et devant être corrigées par une politique redistributive de l'État. Les 17 % restants ont une perception plus nuancée de la réalité puisqu'ils considèrent que l'*effort* autant que les *circonstances* interviennent dans la détermination des résultats individuels.

### *Les déterminants de la perception de l'inégalité des chances*

D'après Tocqueville, le principal déterminant des attitudes face à la redistribution est la mobilité sociale. Cette hypothèse a été reprise et formalisée par plusieurs modèles théoriques de la littérature portant sur la justice redistributive, en particulier le modèle d'apprentissage [Piketty, 1995]. Selon ce modèle, un individu qui croit en l'importance de l'effort pour la réussite individuelle choisira à la fois de soutenir un taux de redistribution faible et d'adopter un niveau d'effort élevé. Il attribuera alors toute mobilité ascendante à cet effort fourni et renforcera sa croyance en l'effort. À l'inverse, une mobilité descendante le fera douter du rôle de l'effort et il révisera sa croyance en lui accordant moins d'importance. Il transmettra ensuite sa croyance à ses descendants. La croyance d'une lignée est donc déterminée par sa croyance initiale et son expérience de mobilité. Ainsi, plus un individu connaît une mobilité ascendante, plus il valorise, en moyenne, l'*effort*.

Quel que soit l'indicateur de mobilité objective retenu, cette hypothèse n'est pas vérifiée dans le cas péruvien puisque les mobiles ascendants croient moins souvent en l'*effort* que les mobiles descendants ou les immobiles. Cela peut cependant s'expliquer par le fait que les individus ne forment pas leur perception de l'inégalité des chances à partir de la mobilité telle qu'ils l'ont objectivement vécue mais plutôt telle qu'ils l'ont perçue. Le tableau 3 présente la distribution de la perception de l'inégalité des chances selon la mobilité subjective. Il montre que plus les individus perçoivent leur mobilité comme ascendante, plus ils valorisent l'*effort*. À l'inverse, plus ils perçoivent leur mobilité comme descendante, plus ils expliquent leur parcours par des facteurs déterministes.

Tableau 3 – Distribution de la perception de l'inégalité des chances selon la mobilité subjective

| Croyance | Effort | Circonstances | Effort + Circonstances | Total |
|---|---|---|---|---|
| **Mobilité subjective** | | | | |
| Descendante | 50 | 30 | 20 | 100 |
| Immobilité | 67 | 22 | 11 | 100 |
| Ascendante | 62 | 15 | 15 | 100 |

Source : Entretiens 2003 réalisés par l'auteur ; calculs de l'auteur.

## Conclusion

Cet article poursuit l'analyse, amorcée en France, de la mobilité sociale subjective, de ses déterminants et de sa cohérence avec des indicateurs objectifs de mobilité sociale. Il propose une nouvelle approche pour évaluer les écarts entre les mobilités objective et subjective, qui consiste à mesurer la mobilité sociale

objective à l'aide d'échelles des professions et élargit cette analyse en l'insérant dans une problématique plus large de justice redistributive.

L'analyse des écarts entre la mobilité objective et subjective met en avant la limite des échelles internationales de professions dans le contexte d'un pays en développement et souligne la nécessité de construire de tels indicateurs spécifiques aux structures sociales de ces pays.

Cet article a permis d'apporter quelques éléments de réflexion quant à la formation des perceptions. Tout d'abord, en laissant les individus s'exprimer sur les critères à partir desquels ils forment leur perception de mobilité intergénérationnelle, il apparaît qu'ils intègrent dans leur perception un champ de critères beaucoup plus large que celui pris en compte par des indicateurs objectifs, en particulier des critères non-monétaires difficilement appréhendables par les méthodes traditionnelles de collecte de données quantitatives. Ce résultat souligne ainsi la nécessité de poursuivre la réflexion sur la mesure de ce type de critère.

Enfin, en interrogeant de façon ouverte les individus sur leur perception de l'inégalité des chances au Pérou, et en classant ensuite ces perceptions selon qu'ils croient à l'*effort* versus aux *circonstances* comme facteur de réussite sociale, il est apparu que la perception de l'inégalité des chances au Pérou dépend de la mobilité sociale intergénérationnelle mais telle qu'elle est appréhendée par les individus. Ce résultat souligne l'importance d'accorder une plus large place à la subjectivité dans l'étude de la mobilité sociale.

## Bibliographie

ADAMS N., VALDIVIA N., [1991], *Los nuevos empresarios. Etica de migrantes y formación de empresas en Lima*, IEP, Lima.

ALESINA A., LA FERRARA E. [2001], « Preferences for Redistribution in the Land of Opportunities », *NBER Working Paper*, n° 8267.

ARNESON R.J. [1989], « Equality and Equal Opportunity for Welfare », *Philosophical Studies*, vol. 56, p. 77-93.

ALTAMIRANO T. [1985], Migración de Retorno en los Andes. INANDEP/PISPAL, Lima.

ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F.C. [2001], « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, n° 6, p. 919-957.

BERGMAN M., JOYE D. [2001], « Comparing social stratification schemas : CAMSIS, CSP-CH, Goldthorpe, ISCO-88, Treiman, et Wright », *Cambridge Studies in Social Research*, n° 9, p. 1-31.

BOURRICAUD F. [1967], *Pouvoir et société dans le Pérou contemporain*, Armand Colin, Paris.

CHAMBAZ C., MAURIN E., TORELLI C. [1998], « L'évaluation sociale des professions en France : Construction et analyse d'une échelle des professions », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 1, p. 177-226.

COMISIÓN DE LA VERDAD Y RECONCILIACIÓN [2003], Capitulo 1 : « Explicando el conflicto armado interno », *Informe final*, Tomo VIII.

COHEN G.A. [1990], « Equality of What ? On Welfare, Goods and Capabilities », *Recherches Économiques de Louvain*, vol. 56, p. 357-382.

DE SOTO H. [1986], *El otro sendero. La revolución informal*, Editorial El Barranco, Lima.

DURU-BELLAT M., KIEFFER A. [2006], « Les deux faces -objective/subjective- de la mobilité sociale », *Sociologie du travail*, n° 48, p. 455-473.

ERIKSON R., GOLDTHORPE J. H., PORTOCARERO L. [1979], « Intergenerational class mobility in three Western European societies : England, France and Sweden ». *British Journal of Sociology*, n° 30, p. 415-451.

ERIKSON R., GOLDTHORPE J. H. [1992], *The Constant Flux : A Study of Class Mobility in Industrial Societies,* Clarendon, Oxford.

FAVRE H. [1971], « El desarrollo y las formas del poder oligárquico en el Pérú », *Perú Problema 2 : La oligarquía en el Perú*, IEP, Lima.

FONG C. [2001], « Social Preferences, Self-Interest, and the Demand for Redistribution », Journal of Public Economics, vol. 82, n° 2, p. 225-46.

GANZEBOOM H.B., DEGRAAF P., TREIMAN D.J. [1992], « A Standard International Socio-Economic Index of Occupational Status », *Social Science Research,* n° 21, p. 1-56.

GANZEBOOM H.B., TREIMAN D.J. [1996], « Internationally Comparable Measures of Occupational Status for the 1988 International Standard Classification of Occupations » *Social Science Research*, n° 25, p. 201-239.

GOLTE J., ADAMS N. [1987], *Los caballos de Troya de los conquistadores. Estrategias campesinas para la conquista de la gran Lima*, IEP.

MALPICA C. [1970], *Los dueños del Perú*. Ediciones PEISA, Lima.

MARX K. [1852], *Le 18 brumaire de Louis Napoléon,* Édition française : Mille et une nuits, 1997.

MERLLIE D. [2006], *Comment confronter mobilité « subjective » et mobilité « objective », Sociologie du travail*, n° 48, p. 474-486.

PASQUIER-DOUMER L., [2005], « Perception de l'inégalité des chances et mobilités objective et subjective : une analyse à partir d'entretiens qualitatifs auprès de Liméniens », *Document de travail DIAL DT/2005/17.*

PIKETTY T. [1995, « Social Mobility and Redistributive politics », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 110, n° 3, p. 551-584.

ROEMER J.E. [1998], *Equality of Opportunity*, Cambridge, Harvard University Press.

TOCQUEVILLE, A. [1835], « De la Démocratie en Amérique », *Œuvres complètes,* Gallimard, Paris.

TREIMAN D.J. [1977], *Occupational Prestige in Comparative Perspective,* Academic Press, New York.

VAN PRAAG B., FRIJTERS P., FERRER-I-CARBOLLELL A. [2003], « The Anatomy of Subjective Well-Being », Journal of Economic Behavior & Organization, vol. 51, n° 1, p. 29-49.